



Legal Suite donne de la mémoire aux entreprises



La société fondée par Patrick Deleau a mis au point un logiciel destiné à aider les directions juridiques des grands groupes à gérer de manière homogène les tâches de plus en plus nombreuses qui leur sont confiées.

Le logiciel juridique Legal Suite n'est pas près de faire de l'ombre aux juristes d'entreprise ni aux publications spécialisées. Conçu pour les aider à rationaliser leurs interventions, il leur permet de faire face à l'élargissement constant de leur champ d'activités en conservant une véritable culture d'entreprise. Un rêve qu'a longtemps caressé Patrick Deleau, président de Legal Suite. Directeur juridique d'un des grands noms de l'informatique, il doit travailler, comme ses confrères, essentiellement avec un traitement de texte et un tableur peu adaptés à ses besoins avant de commencer à mettre au point un outil répondant un peu mieux à ses exigences. « *Les comptables, les financiers et les commerciaux avaient leurs outils mais, jusque dans les années 1990, il n'existait rien pour les juristes* », se souvient-il. Déçu par un logiciel du commerce, il poursuit ses recherches et fonde Legal Suite en 2000 avec 2 collaborateurs. Aujourd'hui, l'entreprise en emploie 56, dont une quarantaine à son siège de Suresnes (Hauts-de-Seine), une demi-douzaine en Belgique et une dizaine à Montréal. Elle a enregistré 4,6 millions d'euros de chiffre d'affaires l'an dernier et couvre 130 pays pour ses 220 clients, parmi lesquels 60 % des entreprises du CAC 40.

Le secret de sa réussite peut se résumer en une maxime, de fortes compétences et une architecture modulaire : « *Un produit pour les juristes fait par des juristes* »... développé par des informaticiens

de haut niveau avec la volonté de répondre à tous les aspects juridiques de la vie de l'entreprise. Concrètement, les juristes et techniciens de Legal Suite conçoivent avec leur client le centre nerveux du système informatique (pilotage, budget de la fonction juridique, annuaire juridique, base de données documentaire et



Patrick Deleau.

gestion de temps). Le directeur juridique peut y adjoindre le ou les modules de son choix : conseil, gestion de contrats, contentieux, assurances, patrimoine financier, immobilier, propriété intellectuelle, affaires sociales, développement durable, délégation de pouvoirs, données personnelles, achats ou encore éditeur de documents récurrents...

Ces applications utilisent le « moteur » du système de base, ce qui permet d'associer toutes les données au fonds commun de l'entreprise. Dans les grands groupes internationaux, il est ainsi possible de détecter rapidement un risque juridique ou, a contrario, de le prévenir en observant les mêmes règles dans toutes les filiales. « *Dépositaire de la mémoire de l'entreprise, le service juridique devient ainsi fédérateur dans l'entreprise* », s'enthousiasme Patrick Deleau, qui envisage des implantations en Espagne et en Grande-Bretagne avant le Maroc... dans la limite des moyens de l'entreprise qui appartient toujours à son fondateur et à ses salariés.

DOMINIQUE MALÉCOT